

Le CESE a voté son avis "Le biomimétisme: s'inspirer de la nature pour innover durablement"

PUBLIÉ LE 09/09/2015

Depuis les temps les plus reculés, l'homme imite la nature. C'est là le principe fondateur du biomimétisme, démarche moderne qui consiste à observer et à reproduire des propriétés essentielles d'un ou plusieurs systèmes biologiques, pour mettre au point des formes, des matériaux et des procédés dans une approche innovante et durable. Depuis 3,8 milliards d'années, la vie a su s'adapter à son environnement. Selon le Conseil économique, social et environnemental (CESE), c'est cette capacité d'adaptation et cette exigence de durabilité qui pourraient faire du biomimétisme un outil de nos transitions énergétique et écologique, source d'inspiration et de solutions. En proposant d'examiner les applications actuelles du biomimétisme et en identifiant les freins à son développement, le CESE insiste pour que la France s'intéresse plus fortement à cette démarche et en fasse la promotion. Au travers de préconisations concrètes, le CESE rappelle que la France possède à la fois les savoirs et les compétences indispensables qui pourraient faire fructifier le biomimétisme. L'avis Le biomimétisme : s'inspirer de la nature pour innover durablement a été présenté le 9 septembre par sa rapporteure Mme Patricia Ricard (Groupe des personnalités qualifiées), en présence de la présidente de la section de l'environnement Mme Anne-Marie Ducroux (Groupe environnement et nature). Il a ensuite été soumis au vote de l'Assemblée Plénière du CESE et adopté à l'unanimité de 164 votants.

[Télécharger](#)